

Avocat.e en droit des affaires (4 à 7 ans d'expérience)

McMillan, un cabinet de droit des affaires de premier plan au Canada, est présentement à la recherche d'un.e avocat.e qui se joindra à son groupe de droit des affaires à Montréal.

Notre groupe de droit des affaires est reconnu internationalement pour l'étendue de son expérience et de ses connaissances en prestation de conseils à un groupe de clients divers, nationaux et étrangers, sur des transactions de fusion et acquisition d'entreprises, des réorganisations complexes et d'autres questions d'entreprise et commerciales.

Nous offrons un milieu de travail dynamique et positif dans lequel le/la candidat.e retenu.e travaillera sur une variété de transactions intéressantes et stimulantes en plus de dossiers de droit commercial général. Compte tenu de notre approche nationale, le/la candidat.e. sera amené.e à travailler avec les avocat.e.s des autres bureaux du cabinet. McMillan est aussi reconnu pour son perfectionnement professionnel, sa formation, son mentorat et son soutien exceptionnels.

Le/la candidat.e doit être membre du Barreau du Québec, posséder de 4 à 7 ans d'expérience en droit des affaires et en transactions d'entreprise connexes ainsi qu'une solide formation universitaire et de bonnes références professionnelles. Outre les compétences juridiques, un bon entregent, la capacité de répondre à de multiples demandes et le goût pour le travail en équipe sont des qualités exigées. Le bilinguisme en français et anglais est requis.

Si vous avez les compétences requises et voulez travailler dans un environnement axé sur la collaboration et tourné vers l'avenir, veuillez soumettre une lettre de présentation, un curriculum vitae et des relevés de notes de votre faculté de droit en toute confidentialité à :

Jordana Loporcaro, LL.B., J.D.

Directrice adjointe, Ressources professionnelles
t 514.987.5083 | f 514.987.1213
jordana.loporcaro@mcmillan.ca



Si vous êtes une candidate handicapée et avez besoin d'un accommodement pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec nous pour présenter votre demande d'accommodement.